CONFORT 365
Chauffage et Climatisation
Heating and Air Conditioning

Programme de remise LogisVert d'Hydro Québec

Afin d'aider nos clients à accéder au site LogisVert d'Hydro-Québec, nous avons rassemblé ces informations et cette liste de liens. Toutes ces informations sont disponibles sur le site Web et les pages consacrées au programme.

REMARQUE: Afin de faciliter votre demande de subvention, nos soumissions pour les pompes à chaleur comprendront 1) un numéro AHRI, 2) un numéro de modèle et 3) le montant de la subvention applicable. Une fois l'installation terminée et payée, nous vous fournirons également des photos et les numéros de série pour votre demande.

En tant que propriétaire d'une résidence, ce programme peut vous aider à participer à la transition énergétique du Québec tout en vous permettant de réaliser des économies grâce à son volet subventions et remises. Veuillez noter que les logements éligibles doivent être habitables toute l'année.

Vous pouvez consulter subventions pour les thermopompes afin de mieux cerner les remises financières potentielles offertes par le programme, y compris la possibilité d'obtenir une prime supplémentaire de 5 % lorsque l'on combine différentes mesures d'efficacité énergétique dans une même demande.

En plus de cliquer sur les liens fournis, vous pouvez également communiquer directement pour discuter avec l'un de leurs représentants :
Du lundi au vendredi, de 8 h à 20 h
1-833-396-1888 (numéro gratuit)
Courriel: info@logisvert.ca

Une fois les travaux d'installation ***terminés et payés***, vous disposerez d'un délai maximal de **9 mois à compter de la date d'installation** pour demander votre subvention.

Pour lancer la procédure de demande, vous devrez créer un profil en cliquant sur « création d'un profil ». Veuillez consulter ce lien pour connaître les erreurs à éviter et cette fiche-guide aide-mémoire pour connaître les étapes à suivre et les documents importants à avoir à portée de main. Veuillez noter que le traitement de votre demande prendra plusieurs semaines.

Avant de créer votre profil, vous pouvez cliquer sur « Faire une demande » pour répondre à quelques questions et confirmer le montant de subvention (cette étape nécessitant un numéro AHRI et une date d'installation, elle suppose que vos travaux sont terminés). À partir de là, vous pouvez poursuivre la création d'un profil afin de soumettre officiellement la demande et de télécharger des documents et des photos.

IMPORTANT : toutes les communications avec le site LogisVert concernant votre demande de subvention doivent se faire par l'intermédiaire de votre profil, et les nouvelles mises à jour ne donneront pas toujours lieu à l'envoi d'une nouvelle notification. Il est donc fortement recommandé de consulter régulièrement votre profil afin de répondre à toute question ou demande que le site LogisVert pourrait vous envoyer au sujet de votre demande.

Voici un lien vous donnant accès à certaines des foire aux questions (FAQ) et questions générales du programme.

Liens et renseignements supplémentaires sur le site Web de LogisVert :

- Liste des thermopompes admissibles (via l'outil de recherche de thermopompes)

IMPORTANT : Hydro-Québec s'associe exclusivement à International Marketing Group pour ce programme. L'entreprise ne fait AUCUNE sollicitation par téléphone ou en porte-à-porte. Par conséquent, si une personne ou une entreprise prétend offrir un service lié au programme LogisVert au nom d'Hydro-Québec sans que vous l'ayez demandé, il s'agit probablement d'une démarche non légitime.

Nous espérons que ces informations vous ont été utiles et nous restons à votre disposition pour toute question.

Cordialement,

L'équipe Confort365 Service à la clientèle : 438-409-0365
Dernière mise à jour : 22 octobre 2026